

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-13 26SGADL0143

**SEANCE DU
25 JUIN 2026**

<p><u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 70</p> <p><u>Nombre de conseillers présents :</u> 53</p> <p><u>Date de convocation :</u> 19 juin 2026</p> <p><u>Date d'affichage :</u> 30 juin 2026</p>

<p><u>OBJET :</u> Budget annexe assainissement non collectif - Vote du budget supplémentaire</p>
--

<p><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 57</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 57</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 11</p> <p><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 15 • n'ayant pas donné pouvoir : 2
--

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 25 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Raymond DEVOS - 71230 SAINT VALLIER, sous la présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Viviane PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY - Mme Anne SEVIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - M. Samuel BRANDILY - Mme Solange CAPBER - M. Michel CHARDEAU - M. Gilbert COULON - M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Jean-Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Rémi FALCAND - M. Frédéric FAUCHON - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien GAUTHERON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M. Sébastien LATINO - M. Jean-Paul LUARD - Mme Mélanie MAES - Mme Catherine MATRAT - Mme Alexandra MEUNIER - M. Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent MILLIET - M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN - Mme Stéphanie PINTO PEREIRA - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Enio SALCE - M. Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Stephan SAVETIER - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent THOMASSET - M. Noël VALETTE - M. Fabrice VESVRES - M. Antoine WIECZOREK

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Eric COMMEAU
M. Jean-Louis SAVETIER
Mme BEURIER (pouvoir à M. Frédéric FAUCHON)
M. BONNAND (pouvoir à Mme Solange CAPBER)
M. BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON)
Mme BUFFENOIR THERY (pouvoir à M. Antoine WIECZOREK)
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)
M. MARTI (pouvoir à M. Sébastien GAUTHERON)
M. MARTINON (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme NAUDIN (pouvoir à M. Laurent MILLIET)
Mme OSMAN (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
Mme PAUCHARD (pouvoir à M. Guillain GILLIOT)
Mme PERNIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)
M. ROBERT (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
Mme TRAVERS (pouvoir à Mme Florence BARBERY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Samuel BRANDILY



Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le Conseil communautaire le 18 décembre 2025 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2026 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Le budget supplémentaire acte les résultats 2025 de fonctionnement et d'investissement, tels qu'ils résultent du compte financier unique.

En fonctionnement, il prévoit :

- Le maintien de l'excédent de fonctionnement pour 193 063,76 € à la section ;
- Un ajustement des charges ;
- Un ajustement de la dotation relative aux amortissements des subventions ;

En investissement, il intègre :

- L'excédent reporté de la section pour 5 892,97 € ;

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

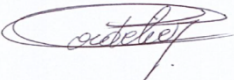
LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter le budget supplémentaire du budget assainissement non collectif (SPANC), tel que retracé dans le tableau joint en annexe.

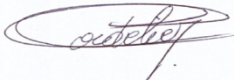
Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 30 juin 2026
et publié, affiché ou notifié le 30 juin 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Chantal CORDELIER



LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Chantal CORDELIER



Le secrétaire de séance,
Samuel BRANDILY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Brandily', written on a light blue background. The signature is stylized and somewhat cursive.

CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)				
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
002	002/10	Résultat de fonctionnement reporté		193 063,76
011	611/10	Contrat de prestation de service	140 063,76	
042	6811/10	Amortissement des immobilisations	3 000,00	
65	6588/10	Charges de gestion courante	50 000,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT			193 063,76	193 063,76
<u>INVESTISSEMENT</u>				
001	001/10	Excédent sur exercice antérieur		5 892,97
040	28183/10	Amortissements - Matériel de bureau et informatique		3 000,00
20	2051/23	Concessions et droits similaires	8 892,97	
TOTAL INVESTISSEMENT			8 892,97	8 892,97